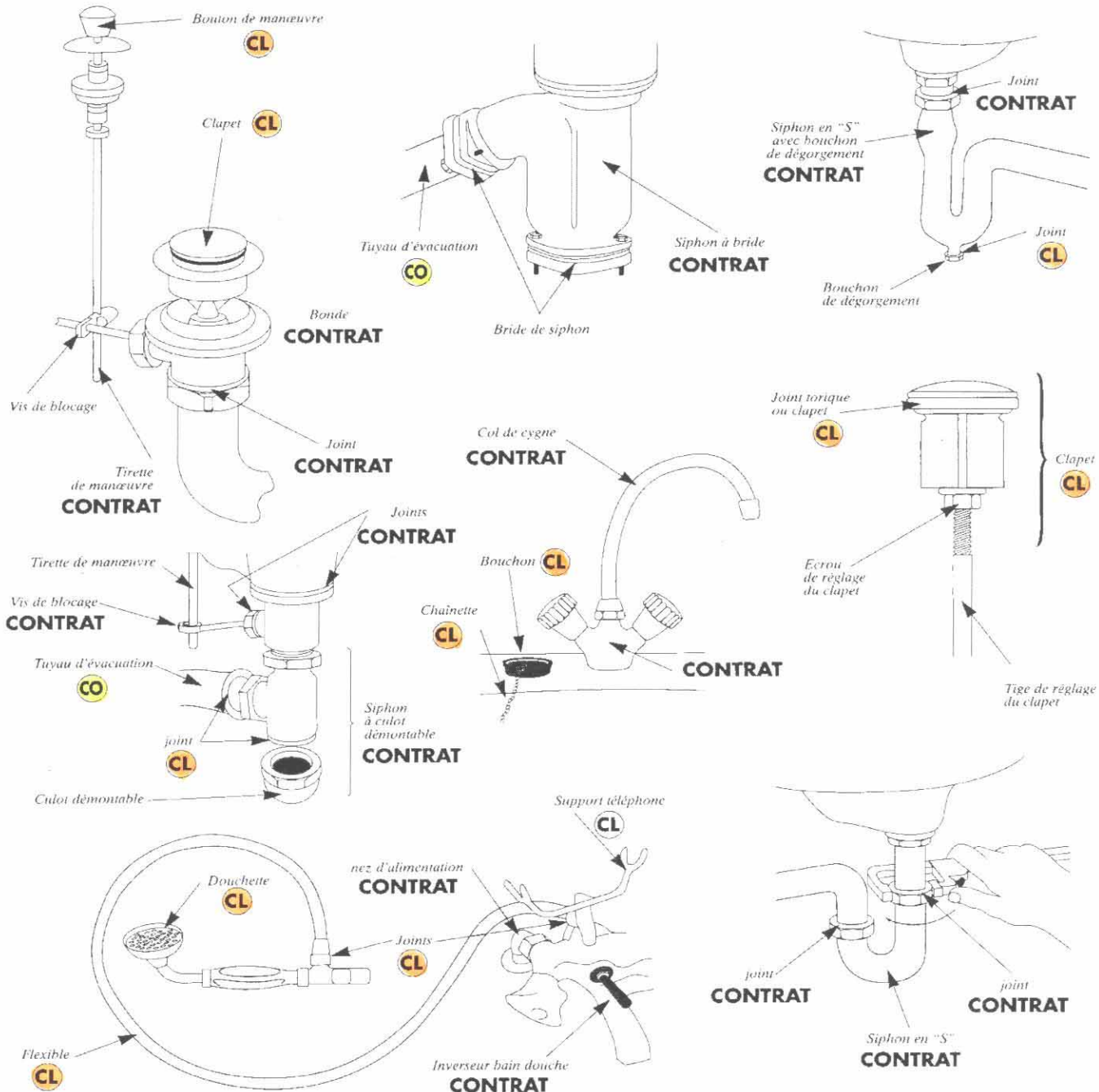


# FICHE SYNOPTIQUE N°1 LA PLOMBERIE

Afin de faciliter vos demandes d'intervention dans le cas de l'entretien ou d'une panne de vos éléments de confort dont votre logement est équipé, nous vous les présentons, ci-dessous, par thème et d'une manière synoptique.

## ALIMENTATION - ÉVACUATION (cuisines - salle de bains)



**LEGENDE :** pour une bonne lecture de cette fiche, lorsque nous indiquons la Réf. "CO", cela signifie que c'est à la charge du **propriétaire** et la Réf. "CL", à la charge du **locataire**. La troisième indication "CONTRAT" correspond aux prestations qui sont prévues dans les marchés souscrits avec différentes sociétés que vous payez dans vos acomptes de charges locatives. Sur points indiqués "CONTRAT", si détérioration par locataire → (CL)